

---

**SÉNAT**  
**Université de Saint-Boniface**

**Date : le jeudi 22 septembre 2022**

**Heure : 11 h 30**

**Endroit : Visioconférence (Zoom)**

---

**Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

- A1. Reconnaissance des terres ancestrales
- A2. Adoption de l'ordre du jour – annexe A2 (pp 1-2)

**Section B : PROCÈS-VERBAL**

- B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 juin 2022 – annexe B1 (pp 3-6)
- B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 23 juin 2022

**Section C : CABINET DE LA RECTRICE**

- C1. Rapport de la rectrice – annexe C1 (pp 7-8)

**Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE**

- D1. Adoption de l'horaire et du calendrier de travail du Sénat pour l'année 2022-2023 – annexe D1 (p 9)
- D2. Nomination d'une présidence d'élections
- D3. Nominations au Sénat
- D4. Nominations au Bureau de direction
- D5. Nominations au Comité d'étude des cours et des programmes
- D6. Nominations au Comité de mérite
- D7. Nominations au Comité d'appel
- D8. Nominations au Comité de la bibliothèque
- D9. Nominations au Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche
- D10. Nominations au Bureau des gouverneurs
- D11. Inscriptions – automne 2022 (sera partagé à la réunion)

**Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Au cours de chaque assemblée au Sénat, il y a une période de question de dix (10) minutes, au maximum. Les questions doivent être présentées à la secrétaire générale ([dradi@ustboniface.ca](mailto:dradi@ustboniface.ca)) au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée.*

**Section F : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS**

- F1. Rapport de la réunion du 28 juin 2022

**Section G : HUIS CLOS**

**Section H : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA**

- H1. Aucun

**Section I : AFFAIRES NOUVELLES**

**Section J : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

J1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le jeudi 24 novembre 2022 à 11 h 30 par visioconférence.

**Section K : LEVÉE DE LA SÉANCE**

La secrétaire générale,



Debra Radi

---

**SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE**


---

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 23 juin 2022 tenue à 10 h par visioconférence.

Présences : David Alper, Hélène Archambault, Youssef Bezzahou, Sophie Bouffard, Saïd Bouthaim, Lise Brin, Aileen Clark, Mélanie Cwikla, Danielle de Moissac, Melanie Desnoyers, Peter Dorrington, Richard Fréchette, Daniel Gagné, Florette Giasson, Ndeye Rokhaya Gueye, Michelle Kambiré, Jouwairia Lahboub-Daayf, Thierry Lapointe, Jeff Leclerc, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Bertrand Pauget, Christian Perron, Debra Radi, Janelle Ritchot, Jules Rocque, Geneviève Roy-Wsiaki, Anne Sechin, Marie-Claude Simpson, Christian Violy

Absences motivées : Nicolas Bouffard, Alexandre Brassard, Paul Brochu, Latifa Koussih, Cora-Andrée Martin, Patrick Noël, Rita Umeh Okoyeocha

Absences : Pauline Bosc, Lise Gaboury-Diallo, Michel Gagnon, Anne-Marie Maupertuis, Moses Nyongwa, Carmen Roberge, Tamunotelema Gbobo, Beydi Traoré, Faiçal Zellama

Observatrice : Anne Séchin

Personne-ressource : Debra Radi

Secrétaire d'assemblée : Brigitte Kemp-Chaput

---

**Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

A1. Reconnaissance des terres ancestrales

La rectrice souhaite la bienvenue à tous et à toutes en cette dernière réunion de l'année académique 2021-2022. Elle souligne que nous sommes sur le territoire visé par le traité n°1, territoire traditionnel des peuples anishinabé, cri et, dakota et de la patrie de la Nation métisse. Elle invite les membres du Sénat à poursuivre leur réflexion individuelle quant à ce que ce territoire représente pour elles et pour eux et tout autre territoire qu'ils et elles pourraient fouler au cours de la période estivale.

A2. Adoption de l'ordre du jour

**SÉNAT-0622-1 PROPOSITION** : Christian Violy / Jules Rocque

Que l'ordre du jour de la réunion du Sénat en date du 23 juin 2022 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

**Section B : PROCÈS-VERBAL**

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2022

**SÉNAT-0622-2 PROPOSITION** : Hélène Archambault / Mélanie Cwikla

Que le procès-verbal de la réunion du Sénat en date du 26 mai 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

- B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 26 mai 2022  
La recommandation du Sénat sur la création d'un Certificat d'auxiliaire d'enseignement sera présentée au Bureau des gouverneurs le 28 juin prochain.

**Section C : CABINET DE LA RECTRICE**

C1. Rapport de la rectrice

La rectrice commente son rapport écrit portant sur les points suivants :

- Célébrations de trois collations des grades en présentiel pour la première fois depuis le début de la pandémie. Elle remercie l'ensemble du personnel pour avoir appuyé la réussite des diplômés et diplômées finissants et finissantes ainsi que l'équipe qui a contribué à l'organisation de ces trois célébrations marquantes.
- Consultations de la province pour la mise en place d'un nouveau cadre de reddition de comptes pour les établissements postsecondaires.

Une brève discussion s'ensuit.

C2. Rapport verbal du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche fait un rapport verbal portant sur les points suivants :

- Il rappelle aux sénatrices et aux sénateurs que l'administration se prépare à soumettre deux demandes auprès du ministère de l'Éducation supérieure au cours des quelque prochaines semaines :
  - 1) Une demande visant l'approbation d'un nouveau programme d'études, à savoir le *Certificat d'auxiliaire d'enseignement* que le Sénat a récemment approuvé. La demande d'approbation auprès du ministère sera accompagnée d'une demande visant le financement récurrent nécessaire pour assurer l'offre du nouveau programme.
  - 2) Une demande de financement récurrent visant à augmenter encore plus la capacité d'accueil du *Baccalauréat en éducation*. Il s'agit d'aller au-delà des grandes cohortes des dernières années se situant entre 55 et 70 étudiant(e)s, afin de mieux répondre à la pénurie de candidats qualifiés pour les postes d'enseignant(e) à la DSFM, ainsi que dans les programmes d'immersion. Pour mieux atteindre cet objectif, l'administration demandera en même temps du financement récurrent servant à augmenter la capacité de la Faculté des arts à produire un plus grand nombre de diplômés se destinant à la Faculté d'éducation.
- Le vice-recteur indique ensuite qu'il tient à reconnaître l'engagement exceptionnel dont les membres de la population étudiante, ainsi que les membres du corps professoral et du personnel, ont fait preuve au cours des deux dernières années, tout en espérant que la prochaine année sera plus normale. Il dit à quel point il a été ému d'assister aux différentes cérémonies de collation des grades la semaine précédente, compte de tout ce qu'on a fait collectivement, dans des circonstances éprouvantes, pour que ces membres de la population étudiante soient diplômés. Le vice-recteur termine en remerciant les équipes qui ont contribué au succès des collations des grades.

Une discussion s'ensuit.

**Section D : ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE**

- D1. Calendrier des réunions de l'année 2022-2023  
Le calendrier des réunions est déposé à titre d'information.

**Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**Section F : RAPPORTS ANNUELS DES UNITÉS**

- F1. Faculté des arts et Faculté des sciences  
Le rapport annuel de la FAFS est déposé à titre d'information.
- F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles  
Le rapport annuel de la FEPP est déposé à titre d'information.
- F3. École technique et professionnelle  
La directrice Mélanie Cwikla remercie toute l'équipe de l'ETP pour leur travail cette dernière année. Le rapport annuel de l'ETP est déposé à titre d'information.
- F4. École des sciences infirmières et des études de la santé  
Le doyen Daniel Gagné commente le rapport annuel de l'ESIES qui est déposé à titre d'information. Il souligne la persévérance et la résilience de son équipe depuis le début de la pandémie afin de pouvoir continuer à offrir une formation remarquable aux étudiants et étudiantes.
- F5. Division de l'éducation permanente  
La directrice Aileen Clark commente le rapport annuel de la DEP qui est déposé à titre d'information. Elle souligne le travail remarquable qui s'est fait au SPL pour les activités du Centre de tutorat.
- F6. Direction des services aux étudiants  
Le directeur Christian Perron commente le rapport annuel de la DSAÉ qui est déposé à titre d'information. Il reconnaît et apprécie l'engagement de l'équipe de la DSAÉ ces deux dernières années. Une courte discussion s'ensuit, notamment en ce qui a trait aux besoins en santé mentale et l'importance d'avoir des services d'appui sur le campus.

**Section G : RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS**

- G1. Bureau de direction  
Le rapport annuel du Bureau de direction est déposé à titre d'information.
- G2. Comité d'étude des cours et des programmes  
La présidente Anne Séchin remercie Peter Dorrington pour son appui cette dernière année ainsi que l'appui administratif de Nicole Legal. Elle invite les collègues à ne pas hésiter à servir au sein de ce comité dans l'avenir et de ne pas hésiter à la contacter pour qu'elle puisse les appuyer avec leurs soumissions. Le rapport annuel du CECP est déposé à titre d'information.
- G3. Comité de la bibliothèque  
La directrice Lise Brin invite les sénateurs et sénatrices à encourager la clientèle étudiante à profiter des ressources offertes à la bibliothèque. Le rapport annuel du Comité de la bibliothèque est déposé à titre d'information.

- G4. Comité d'appel  
Le rapport annuel du Comité d'appel est déposé à titre d'information.
- G5. Comité de mérite  
La présidente Mélanie Cwikla indique que le comité se penchera sur les critères d'admission de certains prix et le processus de nomination afin de refléter une plus grande diversité dans les profils des candidats et candidates. Le rapport annuel du Comité de mérite est déposé à titre d'information.
- G6. Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche  
Le président Peter Dorrington commente le rapport annuel du CCPSR qui est déposé à titre d'information.

**Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS**

- H1. Le procès-verbal de la réunion du 28 mai 2022 sera placé sur le partage et au site web suite à son approbation lors de la prochaine réunion du Bureau des gouverneurs.

**Section I : HUIS CLOS**

Aucun item.

**Section J : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA**

- J1. Aucun rapport.

**Section K : AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

**Section L : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

- L1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le **jeudi 22 septembre 2022** à 11 h 30. Il reste à déterminer si elle sera en présentiel ou par visioconférence.

**Section M : LEVÉE DE LA SÉANCE**

La rectrice exprime sa gratitude envers tous les membres du Sénat et souligne avoir noté comment l'équipe de l'Université dans son ensemble a démontré beaucoup d'empathie dans toutes les actions posées au cours de cette dernière année. Elle souhaite un bel été et de bonnes vacances à tous et à toutes.

Aileen Clark propose la levée de la séance à 10 h 47.

La présidente,

La secrétaire générale,

Sophie Bouffard

Debra Radi

---

**Rapport de la rectrice**  
**Réunion du Sénat du 22 septembre 2022**

---

## **1. Demandes de financement liées aux programmes et à la réussite étudiante**

Au cours de l'été 2022, l'administration a soumis un nombre record de sept demandes de financement. En voici les grandes lignes :

- a. Trois projets soumis pour financement fédéral (fonds additionnels ponctuels FL1)
  - i. Étude de faisabilité pour la mise sur pied d'un baccalauréat ès arts spécialisé et d'une maîtrise en psychologie
  - ii. Étude de conception et de faisabilité d'un centre d'appui à la transition vers la vie professionnelle
  - iii. Projets de transition entre le secondaire (DSFM) et le postsecondaire (USB)
    1. Volet A d'une programmation initiale servant à assurer avec succès la transition des finissants de la DSFM vers l'USB (développement du cours ARTS 1111 *Introduction à l'université*, de concert avec la DSFM, afin de l'offrir en format bimodal selon une formule de co-enseignement et de double reconnaissance des crédits;
    2. Volet B de cette même programmation initiale (conception et offre d'un atelier réunissant des professeurs de l'USB et des enseignants de la DSFM autour de la didactique du français ou des mathématiques, ou encore de la question du bien-être linguistique.
- b. Certificat d'auxiliaire d'enseignement (approbation de programme de même que financement ponctuel et récurrent de la province)
- c. Expansion du *Baccalauréat en éducation* (financement ponctuel et récurrent de la province) pour passer à des cohortes de 80 à 90 étudiant(e)s, incluant notamment une augmentation de la capacité à la Faculté des arts.
- d. Appui pour la réconciliation et l'éducation autochtone (financement ponctuel et récurrent de la province)
- e. Appui pour la santé mentale (financement récurrent de la province)

## **2. Rapport à la communauté – 23 septembre 2022**

Nous instaurons une nouvelle tradition, soit le dévoilement du rapport annuel de l'USB sous l'angle « rapport à la communauté » dans le cadre d'un événement rassembleur.

Merci à tous les membres du corps professoral et du personnel qui ont répondu à l'invitation d'inscrire leurs contributions à la collectivité sur des papillons.

L'événement sera articulé autour de deux volets : la présentation des réalisations de l'année 2021-22 et un avant-goût des projets pour 2022-23, puis un temps pour faire un peu de réseautage.

QUAND : Le vendredi 23 septembre 2022 de 13 h à 14 h

OÙ : Devant la façade de l'Université (200, av. de la Cathédrale)

Diffusion en simultanée disponible : pour participer virtuellement à l'allocution, veuillez visiter [notre chaîne YouTube](#).

### 3. Cheminer vers la réconciliation :

- a. Réseau des Aînés : Pour appuyer notre réflexion collective comme établissement et les membres de notre communauté de l'USB, cette année nous aurons le privilège de pouvoir compter sur l'appui d'un réseau d'Aînés.

Les Aînés sont des membres très importants des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Dans les communautés autochtones, on réserve le titre d'Aîné pour désigner une personne qui a acquis, au fil des ans, une connaissance approfondie des enseignements traditionnels, des cérémonies et/ou des pratiques culturelles, et une sagesse qui lui permet de partager ses connaissances avec d'autres.

L'USB, étant donné son contexte historique, géographique et démographique souhaite tisser des liens avec la communauté métisse francophone. Des Aînés métis ont accepté de nous accorder de leur temps et de partager leurs connaissances avec nous dans le cadre de ce nouveau réseau.

- b. Mise en place de lignes directrices relatives aux Aînées et Aînés : Ces lignes directrices ont pour objectif d'établir les orientations générales et les protocoles à adopter pour travailler de façon respectueuse avec les Aînées et les Aînés afin d'assurer la cohérence dans les invitations et encadrer l'offre d'honoraires pour le partage de leurs connaissances et leurs expertises dans le cadre des activités ou des cérémonies de l'Université de Saint-Boniface. Le document sera disponible à partir du 22 septembre 2022.
- c. Journée nationale pour la vérité et la réconciliation : Pour souligner cette journée, une semaine d'activités a été organisée du 23 au 30 septembre 2022. L'information sera diffusée sous peu à toute l'équipe et à notre population étudiante. En espérant que vous pourrez vous joindre à nous.

### 4. Laboratoires de chimie

Les travaux avancent bien et dans les temps. La phase de démolition est complétée et nous entamons maintenant la phase de construction (plomberie, électricité, etc.).



---

**Calendrier annuel**  
**SÉNAT**  
**2022-2023**

---

Les réunions ont lieu à 11 h 30 par visioconférence

- 22 septembre 2022
- Nominations au Sénat
  - Nominations au Bureau de direction
  - Nominations aux comités permanents du Sénat
  - Adoption de l'horaire et du calendrier de travail du Sénat
  - Rapport du BG\_juin 2022
- octobre 2022
- Session d'orientation des nouveaux membres (*date à déterminer*)
- 24 novembre 2022
- *Présentation* <à confirmer>
  - Rapports des unités et des comités permanents
- décembre 2022
- **Aucune réunion**
- 26 janvier 2023
- CECP (propositions d'ajout/de modification/de suppression de cours et de programmes)
  - Calendrier académique 2023-2024
- 16 février 2023
- *Présentation* <à confirmer>
  - Rapports des unités et des comités permanents
  - Recommandation d'un diplôme honorifique (huis clos)
  - Recommandation du Prix Alexandre-Taché (huis clos)
- mars 2023
- **Aucune réunion**
- 27 avril 2023
- *Présentation* <à confirmer>
- 25 mai 2023
- Prix et médailles pour collation des grades (universitaire) (huis clos)
  - Prix et médailles pour collation des grades (collégial – vote par courriel en début de juin) (huis clos)
  - CECP (propositions d'ajouts/de modifications/de suppression de cours et de programmes)
- 15 juin 2023
- Rapports annuels des unités, des comités permanents et des comités ad hoc du Sénat